

De très nombreux témoignages de sympathie lui ont été apportés par une délégation du personnel de l'usine Gouvy et par ses anciens Camarades, car son caractère, empreint de bonté et de bienveillance, l'avait toujours fait aimer de tous ceux qui l'ont approché.

Analyse de la documentation parvenue à la Société.

PERSONNE (Jean-Baptiste), Aix 1865, MEMBRE PERPÉTUEL, ANCIEN MEMBRE DU COMITÉ. — Notre camarade PERSONNE (Jean-Baptiste), membre de notre Société depuis 1877, qui fut membre du Comité de 1882 à 1887, dont trois ans comme vice-secrétaire, est décédé le 17 mai 1924, à Tulle (Corrèze), où ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence.

Sur la tombe, M. RAMBAUD, président de la Chambre de commerce de Tulle, rendit un brillant hommage à la mémoire de notre distingué camarade PERSONNE, « homme de bien qui s'est consacré à la chose publique dans le but essentiel de la servir sans en tirer le moindre profit ».

Nous extrayons de cet éloquent discours les quelques passages suivants :

« Après d'excellentes études, M. PERSONNE sortait diplômé de l'École d'Arts et Métiers de Châlons. Tout jeune il s'était consacré à la profession captivante d'ingénieur et fut attaché comme inspecteur à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Il quitta cette situation, où un brillant avenir l'attendait, pour se marier avec une épouse qui, durant quarante ans, lui a prodigué les plus hautes marques de tendresse, d'affection et de dévouement.

» Le mariage devait le fixer définitivement à Tulle, sa ville natale, où désormais il allait se consacrer au commerce et surtout au bien public. Sa profonde connaissance des hommes et des choses, son jugement et ses qualités le mirent en relief et il fut bien vite distingué par ses pairs qui en firent un magistrat consulaire en 1888 et un conseiller du commerce en 1909.

» En sa qualité de membre secrétaire de la Chambre de commerce, il fut le collaborateur le plus immédiat du président Filliol. Ils ont ensemble poursuivi un magnifique projet : l'établissement du canal latéral de la Loire à la Garonne.

» M. PERSONNE, avant de quitter cette terre après tant de désillusions, aura pu constater que ses efforts et ceux du président Filliol ne furent pas vains puisque la génération à laquelle j'appartiens a suivi résolument la voie tracée par eux, en s'inspirant, pour combattre, de leur zèle et de leur activité. Et si un jour, que nous espérons pas trop lointain, la fée électricité comble notre Corrèze de ses bienfaits, une grande part de l'honneur qui s'attachera à cette réalisation reviendra aux deux pionniers que je tiens à associer dans ce suprême hommage.

» M. PERSONNE, durant la période de 1914 à 1918, aurait désiré s'enrôler dans les rangs de l'armée française. Sa santé chancelante et son grand âge ne le lui permirent pas. Mais, à l'époque où il fallait ravitailler les populations civiles, à l'époque où la farine et le charbon devaient être parcimonieusement distribués, il a toujours secondé M. le Préfet de la Corrèze dans cette répartition délicate et difficile. »

M. PERSONNE, depuis juillet 1899 c'est-à-dire depuis bientôt vingt-cinq ans, était administrateur de la succursale de la Banque de France, à Tulle.

Il était, en outre, depuis sa fondation, membre du Conseil d'administration de la Banque populaire.

Depuis 1919, il était membre secrétaire honoraire de la Chambre de commerce de Tulle et ne cessa, jusqu'à sa mort, de s'intéresser à tout ce qui touche l'économie corrézienne.

M. PERSONNE laisse, dans toutes les assemblées dont il fit partie, d'unanimes regrets, de même que parmi les commerçants et industriels du département.

Nous nous associons aux sentiments de sympathiques condoléances que M. le Président de la Chambre de commerce de Tulle a exprimés à M^{me} PERSONNE ainsi qu'à la famille du très regretté défunt.

Analyse de la communication adressée à la Société par M. POUCH (Châl. 1904).